



Activités & nouvelles

Juillet 2019



Table des matières

Message de la présidente.....	1
Note de la rédactrice.....	2
Loi de l'ATTSNB.....	3
Règlements administratifs de l'ATTSNB.....	3
Conférence, Banquet & AGA de l'ATTSNB.....	4
Annexe au rapport annuel.....	5
Point de vue des Premières nations.....	6
Journée nationale des peuples autochtones.....	7
Nouvelle adjointe administrative.....	8
Soumission d'articles.....	9
Postes vacants de Comité.....	11
Félicitations aux diplômés.....	11
Prix et bourses de l'ATTSNB.....	12
Possibilités de formation continue.....	12

Message de la présidente

C'est avec grand plaisir et humilité que je remercie les membres de l'ATTSNB de m'avoir élu comme présidente et comme porte-parole des travailleuses et travailleurs sociaux de cette province. Je vous remercie pour la confiance et le soutien en moi et je vous assure que je m'efforcerai toujours de faire preuve de la plus grande compassion, de la plus grande honnêteté et de la plus grande intégrité. J'ai dit aux participants à l'AGA que je ferais de mon mieux pour les représenter à chaque table, peu importe l'endroit, que je serais une voix forte et que je continuerais de défendre nos valeurs et de rester responsable devant vous. J'ai également promis de travailler de manière inclusive avec le conseil d'administration, les chapitres et le personnel afin de nous assurer que nous obtenons tous la reconnaissance que nous méritons.



L'AGA de cette année était importante; vous avez élu un nouvel exécutif et j'ai le grand plaisir de travailler avec une nouvelle vice-présidente, Carole Gallant, une nouvelle secrétaire, Julie Ouellette et Michelle Nowlan, trésorière.

Vous avez également approuvé «en principe» les nouveaux règlements qui sont en vigueur depuis que notre nouvelle loi a reçu la sanction royale le 15 juin. Les règlements sont généralement un travail en cours et nous nous attendons à des amendements dans les années à venir lorsque nous commencerons à travailler avec eux.

L'année prochaine sera donc bien remplie: notre nouvelle loi sera finalement adoptée et proclamée, et les nouveaux règlements mis en place. Je suis également ravi de travailler avec le personnel à la prochaine campagne publique qui contribuera à renforcer la perception du public à l'égard de notre profession.

L'ATTSNB a une équipe formidable et j'ai hâte de travailler avec eux tous; L'AGA de cette année nous a certainement montré leur travail impressionnant. Ils entament également leur plan stratégique quinquennal depuis deux ans et je suis impatient de voir ce travail remarquable se poursuivre.

Merci au Chapitre de la Péninsule acadienne pour l'organisation de la conférence et du banquet et au chapitre de Fredericton pour avoir accepté d'organiser l'AGA 2019-2020. Vous en saurez plus à ce sujet dans les mois à venir.

Je tiens également à féliciter tous les étudiants(es) du baccalauréat en travail social qui ont obtenu leur diplôme ce printemps. Excellent travail et nous attendons avec impatience de voir vos contributions à notre profession.

Enfin, je tiens à remercier Claude Savoie pour ses quatre années de service à la présidence. Je sais que j'ai de grands souliers à remplir, mais je ferai de mon mieux et j'attends ses conseils avec impatience, car il est président sortant.

Géraldine Poirier Baiani, TSI
Présidente

Note de la rédactrice

J'espère que tout le monde passe un été fantastique jusqu'à présent!

Les derniers mois à l'Association ont été très occupés pour le moins.

En mai, nous avons assisté à l'AGA, à la conférence et au banquet à Tracadie; Nous aimerions remercier chaleureusement le chapitre de la Péninsule acadienne pour son travail acharné dans la mise en place de cet événement!

À l'AGA, vous, les membres, avez voté pour votre nouvel exécutif. Nous sommes heureux d'accueillir notre nouvelle présidente, Géraldine Poirier Baiani, notre nouvelle vice-présidente, Carole Gallant, et notre nouvelle secrétaire, Julie Ouellette. Nous sommes impatients de travailler avec tout le monde!

Vous avez également voté en faveur de l'adoption des nouveaux règlements «en principe» lors de l'AGA. Nous sommes heureux d'annoncer que les règlements administratifs sont maintenant en vigueur après que notre loi a reçu la sanction royale le 14 juin 2019.



Nous travaillons actuellement fort pour la mise en œuvre de la nouvelle loi et des nouveaux règlements, et nous attendons avec impatience les travaux à venir.

L'équipe de l'ATTSNB aimerait vous remercier pour le dur travail que vous faites. Nous savons que ce n'est pas toujours facile, mais nous reconnaissons que vos efforts dans les communautés en valent la peine.

Nous attendons avec impatience les mois à venir.

Si vous souhaitez que nous publions quelque chose dans notre bulletin d'information ou dans nos médias sociaux, n'hésitez pas à communiquer avec moi à iagnew@nbasw-atsnb.ca.

Loi de l'ATTSNB

Le comité de révision de la Loi de l'ATTSNB ont travaillé sans relâche depuis plusieurs années à la modernisation de la loi qui régit les travailleuses et travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick. Le comité, présidé par Géraldine Poirier Baiani, comprenait Claude Savoie, Barb Whitenect, Karine Levesque, Claudette Landry (membre du public) ainsi que des membres sans droit de vote, dont le personnel de l'ATTSNB et Dan Leger, avocat de l'ATTSNB.

Nous sommes heureux d'annoncer que la Loi sur l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux Nouveau-Brunswick a reçu la sanction royale le 14 juin 2019.

Nous voulons remercier tous ceux qui ont contribué à faire de cette tâche une réalité.

Pour voir la loi, veuillez cliquer [ici](#).

Règlements administratifs de l'ATTSNB

Le comité des règlements administratifs veille à ce que les règlements administratifs de l'ATTSNB reflètent la nouvelle loi. Le comité, présidé par Anne Caverhill, comprenait Tanya Smith, Géraldine Poirier Baiani, Eileen Gauthier, Valerie De-Long et Sheryl Noble.

Nous sommes heureux d'annoncer que les règlements administratifs de l'ATTSNB ont été acceptés «en principe» lors de l'AGA 2018-2019 par les membres. Cela signifie qu'à compter du 15 juin 2019, les règlements sont entrés en vigueur.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont travaillé sans relâche pour réunir ces règlements.

Pour voir les nouveaux règlements administratifs, cliquez [ici](#).

Conférence, Banquet et AGA de l'ATTSNB

La conférence, le banquet et l'assemblée générale annuelle de l'ATTSNB 2018-2019 ont eu lieu dans la magnifique Péninsule acadienne du 31 mai au 1er juin 2019. L'ATTSNB aimerait remercier le chapitre de la Péninsule acadienne pour le travail qu'ils ont mis à cet événement.

Conférence

L'atelier «Nous sommes importants aussi!» Avec Monique Savoie, TSI, a été un succès! L'atelier s'est concentré sur les activités et pratiques d'auto-soins visant à réduire le stress et à maintenir et améliorer le bien-être à court et à long terme.

Merci pour cet excellent atelier, Monique!



Monique Savoie, TSI, a animé un atelier sur les pratiques d'auto-soins.

Prix commémoratif Raoul Léger

Le prix commémoratif Raoul Léger est remis chaque année à un(e) travailleur(euse) social(e) du Nouveau-Brunswick qui a grandement contribué à l'avancement de la pratique du travail social.

Cette année, le prix commémoratif Raoul Léger a été attribué à Thérèse Doucet.

Félicitations Thérèse!



Claude Savoie et Thérèse Doucet

Conseil d'administration

Un nouveau conseil d'administration exécutif a été élu par les membres lors de l'AGA 2018-2019. Nous sommes heureux d'annoncer que Géraldine Poirier Baiani est votre nouvelle présidente, Carole Gallant, votre nouvelle vice-présidente et Julie Ouellette, votre nouvelle secrétaire. Michelle Nowlan reste la trésorière.

Nous avons également le plaisir d'accueillir André-Marc Friolet dans son premier mandat en tant que directeur du chapitre de la Péninsule acadienne, Vickie Maltais dans son premier mandat en tant que directrice du chapitre de Restigouche et Julie Devine dans son premier mandat en tant que directeur du chapitre de Sussex.

Rapport annuel

Les membres peuvent maintenant trouver notre rapport annuel 2018-2019 [ici](#).

Annexe au Rapport annuel

Le rapport suivant a été omis par erreur du rapport annuel 2018-2019. Le personnel de l'ATTSNB souhaite s'excuser pour cette omission.

Rapport du Chapitre d'Edmundston et Grand-Sault

Le chapitre se renouvelle à petits pas depuis juin dernier après avoir été inactif pour la majorité de la période 2016 à 2018.

Suite à l'appointement d'une directrice de chapitre, certains membres se sont confirmés encore intéressés et de là une première invitation a été lancée pour un souper-discussion en octobre où l'ATTSNB est aussi venu présenter les changements proposés aux règlements administratifs.

Une élection a été tenue et les postes d'exécutifs comblés sont : présidence (toujours vacant), Vice-présidence Julie Ouellette, secrétaire Kristine Johnston-Leblanc et trésorier Alain Clavette. Nous sommes toujours en recrutement pour combler le poste de présidence.

Le projet d'envergure où nous avons misé les efforts a été l'organisation de l'activité annuelle du Mois Travail Social, d'une journée de formation gratuite pour les membres qui devait avoir lieu le 22 mars dernier avec la conférencière renommée Danie Beaulieu de l'Académie d'Impact, intitulée « Capsules éducatives d'Impact ». En raison de circonstances hors de notre contrôle, la journée a dû être annulée mais nous demeurons en négociations avec L'Académie d'Impact et sommes confiants de pouvoir reporter la formation à plus tard cet automne. Les membres de l'exécutif sont aussi très heureux de voir l'intérêt de ses membres pour ce genre d'activités ayant comblé les 50 places disponibles en quelques jours seulement ! Les commentaires des membres sont aussi très positifs alors les efforts de rassembler et de renouer l'importance d'échanger sera certes un des objectifs maintenus pour la prochaine année...et oui aussi de se trouver un président ou une présidente!

Finalement, les documents administratifs du chapitre ont aussi été mis à jour afin d'être conformes avec le nouveau logo et le « Branding » de l'ATTSNB. Nous sommes bien partis...!

Karine Levesque, TSI
Directrice du chapitre

Point de vue des Premières nations: Ma réalité en tant que femme des premières nations

Article par Samantha Jesso

Lorsqu'une personne s'identifie comme autochtone, en particulier une femme, elle se heurte souvent à de nombreux obstacles et à de nombreuses discriminations. En tant que membre de la bande de la Première nation Qalipu à Terre-Neuve, ces obstacles sont devenus évidents pour moi, tant au sein de ma communauté autochtone

que dans d'autres régions. À l'heure actuelle, de nombreux membres de mon groupe «perdent» leur statut parce qu'ils ne résident pas à Terre-Neuve-et-Labrador. Cela signifie que, même s'ils sont nés et ont grandi à Terre-Neuve, leur patrimoine, du moins aux yeux du gouvernement canadien, n'existe plus.

La bande de la Première nation Qalipu est connue comme une «bande sans terres», ce qui signifie qu'elle ne gère aucune des terres de réserve appartenant au gouvernement. Le plus troublant de la suppression de notre statut d'Autochtone, c'est que nous étions sans terre au début, mais cela ne signifie pas que nous n'avons pas de patrimoine et d'histoire familiale dignes d'être reconnus. Je crois que choisir



Samantha Jesso a obtenu son baccalauréat des arts de l'Université St. Thomas en mai 2019 et entrera au programme de baccalauréat en travail social de STU à l'automne. Elle travaille avec l'ATSNB en tant que stagiaire depuis janvier 2019.

qui considérer comme «autochtone» en fonction de leur résidence est discriminatoire et honteux.

En mai 2019, j'ai obtenu mon baccalauréat des arts à l'Université St. Thomas. Bien que j'y ai passé quatre ans, personne dans ma communauté universitaire ne sait que je suis autochtone. Sur les papiers officiels de l'université, je déclare mon statut et mon héritage, mais comme je ne «regarde» pas autochtone, je «passe» comme une personne blanche ou sans statut au sein de mes groupes de pairs. «Passer» me donne des opportunités et des privilèges que n'ont pas d'autres étudiants autochtones; On

me traite équitablement et on me donne un accès égal aux opportunités, mais je suis aussi éligible pour des bourses d'études, et des programmes pour les Autochtones.

Avant de déménager à Fredericton pour aller à l'école, ma mère était à peu près la même chose que n'importe quel parent. Elle était anxieuse, excitée, bouleversée et prête à tout vomir en même temps. Cependant, ma mère était différente en ce sens qu'elle avait le fardeau d'inquiétudes supplémentaires que d'autres parents n'avaient pas. Consciente de certaines injustices commises à l'égard des femmes autochtones au Canada, elle a été très inquiète. Elle craignait que je ne devienne la prochaine victime de la crise des femmes autochtones disparues et assassinées. Je me souviens qu'elle m'avait dit à plusieurs reprises de nier mon statut ou mon héritage quand on le lui demandait. C'était pour ma sécurité et mon succès à l'université.

Ceci est ma réalité. Est-ce que ma mère a fait quelque chose de mal en me disant de nier mon statut? Non, absolument pas. En tant que mère, elle faisait de son mieux pour s'occuper de moi et assurer ma sécurité. La vraie question que nous devrions nous poser est de savoir pourquoi elle a estimé qu'elle devait me le dire. La réponse à cette question réside dans l'inégalité vécue quotidiennement par les Autochtones au Canada. Nous devons travailler ensemble pour résoudre ce problème.

Les peuples autochtones, en particulier les jeunes femmes, font toujours l'objet d'un traitement différencié après la divulgation de leur patrimoine. Pour moi, je suis "damné si je le fais et damné si je ne le fais pas" comme dit le proverbe. Cela ne profite à personne; c'est une situation dans laquelle personne ne gagne, et il est temps que nous prenions tous la relève et que nous travaillions à la création de solutions à ces problèmes.

Journée nationale des peuples autochtones

L'ATTSNB a eu l'honneur d'organiser une projection de film à notre bureau de Fredericton le 21 juin 2019 pour souligner la Journée nationale des peuples autochtones. Plusieurs travailleurs sociaux et des membres du public étaient présents pour regarder «Vistas: Boxed In», un épisode de Fifth Estate intitulé «Crimes

Le saviez-vous?

Dès le 31 décembre 2018, il y a environ 16 246 membres des Premières nations au Nouveau-Brunswick. 9 781 personnes vivent dans les réserves et 6 465 vivent hors des réserves.



Kyanna Kingbird, de Burnt Church (Esgenoôpetitj), portant ses habits de cérémonie.

Against Children at Residential School: The Truth About St. Anne's » et le film local « The Silent Witness Journey: Two Women's Stories. » Après la projection du film, nous avons animé une discussion de groupe.

La Journée nationale des peuples autochtones est une initiative relativement nouvelle. Elle avait été annoncée en 1996 par Roméo LeBlanc, alors gouverneur général du Canada. C'est un jour où tous les Canadiens peuvent reconnaître et célébrer la culture et le patrimoine autochtones.

Nous voulons remercier tous ceux qui sont venus pour cet événement important.

Nouvelle adjointe administrative

En juillet 2019, l'équipe de l'ATTSNB est ravie d'accueillir Shae McCarthy à titre d'adjointe administrative.

Shae est le premier point de contact avec le bureau et s'occupe des demandes de renseignements généraux qui sont reçues chaque jour ainsi que de la réception des membres et du public. Shae offre une aide au personnel de l'association en coordonnant les activités administratives afin d'appuyer les objectifs, la vision et la mission de l'association.

Shae s'est établie sur le territoire des Wolastoqiyik, et elle



s'intéresse au bilinguisme, aux arts de la scène, et au rôle qu'ils joueront dans l'avenir du Nouveau-Brunswick. Dans son temps libre, elle fait de l'escalade, joue au Frisbee et assiste aux spectacles de la scène artistique à Fredericton.

Soumission d'article: Nous nous souvenons

Article par anonyme

J'attendais depuis un an une copie de mes dossiers officiels du gouvernement sur mes 10 années d'enfance nourricière au Nouveau-Brunswick dans les années 1960. L'attente a été longue et j'ai récemment envoyé un courrier électronique demandant une mise à jour du statut, mais je ne me plains pas. J'ai été fonctionnaire dans les services sociaux pendant 25 ans et je connais donc l'énormité de leur travail. J'espère recevoir un jour une version très expurgée du fichier, des noms noircis, ce genre de chose.

Mais ça va. Je me souviens de tout.

Je me suis souvenu d'une famille d'accueil en particulier, alors j'ai cherché sur Google un nom que je n'avais jamais oublié et découvert une notice nécrologique âgée de 15 ans.

J'avais 11 ans, mon frère six ans. C'était le foyer chrétien parfait, un jeune couple d'une trentaine d'années, un enfant à part. Il était diacre d'une église importante et ils dirigeaient une école du dimanche pour les enfants pauvres. C'était aussi un monstre.

Pendant plus d'un an, ce zélote religieux m'a battu et agressé sexuellement. Je craignais pour mon petit frère, alors je suis resté silencieux. J'ai finalement réussi à contacter mon assistant social qui nous a sauvés.

En lisant la notice nécrologique, j'ai appris qu'il avait eu trois autres enfants et qu'ils en avaient eu d'autres. Je me demandais si quelque chose leur était arrivé. Il serait aussi devenu un ministre ordonné et je me demandais si son troupeau était suspecté.

Et je me suis énervé. Je voulais que sa famille sache à quel point leur père était diabolique. Je voulais que sa congrégation connaisse la vérité. Je voulais qu'ils souffrent comme j'avais souffert. Mais ma colère s'est apaisée lorsque je me suis souvenu de mes travailleurs sociaux. Je ne me souviens pas de leurs noms ni de leurs visages, mais c'étaient toutes des femmes. J'ai pensé à leur gentillesse, à leur compréhension et je ne pouvais qu'imaginer les difficultés auxquelles ils étaient confrontés avec un adolescent en désordre.

Et je me suis souvenu qu'ils étaient restés avec moi.

Après avoir fait le tour de quelques familles d'accueil, mon assistante sociale a réalisé ce qui devait être un miracle à l'époque. J'ai quitté le lycée en 10^e année. Mes notes étaient exceptionnelles, mais je ne pouvais pas supporter l'intimidation et j'ai refusé de revenir.

Aujourd'hui, je ne peux que m'émerveiller du travail que cette femme a dû faire pour dégager la bureaucratie et convaincre ses chefs, mais elle a réussi à m'envoyer dans une école privée pour garçons pour y terminer ses études secondaires, le premier enfant en foyer d'accueil de la province. L'identité de mon enfant d'accueil étant gardée secrète, j'ai vécu sur un pied d'égalité avec des jeunes de familles éminentes et ai étudié avec des enseignants exceptionnels. C'était vraiment changer la vie.

Grâce au travail inlassable de cette assistante sociale sans nom et sans visage, je suis

« J'espère que vous savez à quel point votre travail peut changer la vie d'un enfant. Vous ne pouvez pas tout réparer; personne ne peut. Mais votre travail change tellement de vies pour le meilleur. »

devenue journaliste à 18 ans, assistante politique et rédactrice pour de nombreux magazines. J'ai parcouru le monde en écrivant des histoires et mis fin à ma carrière de fonctionnaire dans les ministères des services sociaux.

Je ne dis pas cela pour me vanter; Je le dis pour dire merci.

Merci à ces femmes disparues qui ont mis au point une solution innovante qui a transformé la vie d'un enfant confus et apeuré. Merci de votre sollicitude, de voir le potentiel dont je n'avais jamais entendu parler, de faire un effort supplémentaire et, surtout, de vous soucier un enfant dont personne ne se souciait. Grâce à leur travail, ma vie a été riche, j'ai eu une carrière extraordinaire et j'ai retrouvé la paix et l'amour dans ma vieillesse.

Leurs chaussures ont été remplies par d'innombrables femmes et hommes qui traitent chaque jour des affaires comme la mienne. J'espère que vous savez à quel point votre travail peut changer la vie d'un enfant. Vous ne pouvez pas tout réparer; personne ne peut. Mais votre travail change tellement de vies pour le meilleur.

Et on s'en souvient.

Comité de l'ATTSNB - Postes vacants

Vous cherchez des moyens de vous impliquer dans votre association professionnelle? L'ATTSNB a une variété de comités à la recherche de nouveaux membres! Continuez à lire pour obtenir des informations sur le travail de chaque comité et les postes de bénévoles disponibles. Si vous souhaitez vous joindre à un comité, veuillez envoyer une copie de votre CV à nbasw@nbasw-atsnb.ca en indiquant le comité qui vous intéresse.

Les membres du comité seront nommés par le conseil d'administration de l'ATTSNB. Nous avons hâte d'avoir de vos nouvelles!

Comité d'action sociale

1 poste disponible

Comité d'éducation

2 postes disponibles

Comité d'examen

2 postes disponibles

Comité de promotion de la profession

1 poste disponible

Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

1 poste disponible

Comité de gestion et Comité de discipline

Dans le cadre du processus d'opérationnalisation des nouveaux règlements, l'ATTSNB cherche à créer des listes de travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick pour les comités de discipline et de plainte. Ces listes serviront à résoudre tout problème de conflit d'intérêts ou à répondre aux besoins en expertise des comités. Si vous êtes intéressé à vous joindre à l'une ou l'autre des listes, veuillez contacter l'ATTSNB à nbasw@nbasw-atsnb.ca.

Félicitations aux diplômés!

Le personnel et le conseil d'administration de l'ATSNB aimeraient féliciter tous les récents diplômés du baccalauréat en travail social. Nous reconnaissons que vous êtes l'avenir de notre profession et nous sommes ravis de savoir où la vie vous mènera!

Prix, bourses de l'ATTSNB

Bourse de Co-operators pour les membres étudiants

En partenariat avec l'ATTSNB, la compagnie d'assurance habitation et automobile Co-operators a le plaisir d'offrir chaque année trois bourses d'études. Sont admissibles aux bourses les membres étudiants de l'ATTSNB qui font des études dans le programme mi'kmaq-malécite de baccalauréat en travail social, à l'école de travail social de l'Université de Moncton ou dans le programme post-diplôme de l'Université St. Thomas.

Les étudiants inscrits au programme post-diplôme de St. Thomas University doivent être informés que la date limite pour postuler à la bourse d'études du STU est le 1er août 2019.

Les étudiants du programme mi'kmaq-malécite de baccalauréat en travail social et de l'École de travail social de l'Université de Moncton doivent noter que les dates limites pour postuler à ces bourses d'études sont passées pour cette année.

Gagnants de bourses d'études et de bourses

Bourse de Co-Operators pour les étudiants de l'Université de Moncton:

Emma Brideau

Bourse de Co-Operators pour les étudiants du programme mi'kmaq-malécite de baccalauréat en travail social:

Nicole Augustine

Bourse de Co-Operators pour les membres:

Laura Gatien

Bourse de l'ATTSNB:

Karine Duguay

Subvention provenant de l'ACTS et de l'ATTSNB:

Marc Bossé and Karine Levesque

Possibilités de formation continue

"Anxiety and Play Therapy - Blending Behavioural and Psychodynamic Technique"

Le 19, 20, 21, août: Charlottetown, PEI. Cliquez [ici](#) pour les détails.

**Avez-vous un événement, un article ou une histoire que vous souhaitez partager dans le bulletin trimestriel de l'ATSNB?
L'ATSNB est toujours à la recherche de nouvelles façons de souligner le travail remarquable accompli par les travailleurs sociaux. Merci de contacter Isabelle au iagneu@nbasw-atsnb.ca avec tous les détails pertinents!**

